

## PERMIS DE CONDUIRE – CATÉGORIE B

### DISPOSITIFS DE SUIVI

- Livret numérique
- Attestation de fin de formation

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Explicative
- Démonstrative, active et de guidage
- Questions/réponses
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Simulateur de conduite
- REMC

### DURÉE DE LA FORMATION

- 20h minimum obligatoire
- Nombre d'heures déterminées par une évaluation préalable du volume de formation

### MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Satisfaire les pré-requis  
 Inscription possible sous 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### DISPENSATEUR DE FORMATION

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

### LIEU ET NATURE DE L'ACTION

Consultez nos sites Internet pour trouver l'agence la plus proche de chez vous : [www.auto-école-3d.fr](http://www.auto-école-3d.fr), [www.autoecolefcsr.fr](http://www.autoecolefcsr.fr) ou sur [www.cer-battentier.com](http://www.cer-battentier.com)

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUES

M. LETONDOR

### ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Auto-école conforme aux arrêtés en vigueurs et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Nous acceptons les personnes en situation d'handicap sous réserve de notre capacité à nous adapter et à vous former.

### TARIFS ET FINANCEMENTS

- A partir de 1261 € TTC

### PRÉ-REQUIS

- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire
- Être âgé de 16 ans ou de 15 ans dans le cadre de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC)
- Être âgé de 17 ans le jour de l'examen pratique
- Posséder ASSR ou l'ASR
- Dans le cas de certains handicaps ou pathologies, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence

### PERSONNES CONCERNÉES

- Toutes personnes désireuses de conduire un véhicule automobile de 9 places assises au maximum, et /ou d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, éventuellement attelé d'une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg. Cette catégorie de permis étant le préalable de toutes les autres catégories de permis de conduire

### OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences globales définies par le REMC, c'est à dire assumer personnellement des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- Renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome
- Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes
- Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables
- Améliorer les modes de réflexion et les aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent d'avantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans les divers modes de déplacement.
- Réussir l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire
- Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif
- Attestation de fin de formation
- Formation éligible au CPF

### MODALITÉS DE SUIVI ET VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences
- Bilan de compétence
- Évaluations finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

### CONTENU DE LA FORMATION

Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire, et l'arrêté du 19 février 2010 modifié relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et de la sous catégorie B1



## PERMIS DE CONDUIRE – CATÉGORIE B

### □ Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et les commandes du véhicule
- Savoir s'installer
- Savoir tenir et tourner le volant
- Le dosage de l'accélération et du freinage
- L'utilisation de la boîte de vitesse
- Diriger la voiture en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

### □ Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation
- Choisir sa voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Déetecter, identifier et franchir les intersections
- Connaître la procédure pour tourner dans les intersections en sécurité
- Le franchissement de carrefour à sens giratoire
- Savoir se stationner en épi, en bataille et en créneau

### □ Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Savoir évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Gérer des croisements, dépassemens et le comportement quand on est dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Savoir se comporter face aux divers usagers de la route avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Savoir conduire dans une file de voiture et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

### □ Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Savoir suivre un itinéraire de manière autonome
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant
- Connaître le comportement à adopter en cas d'accident
- Faire l'expérience des aides à la conduite: régulateur, limiteur ...
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite.

